

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 22 janvier 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 34

Tous les délégués

sauf MM. BABILON, Mme DURAND-HEYMES (excusés), MM. PREVOT, WEISS A. qui étaient représentés respectivement par MM. SCHERTZ, HOCH, FEIG, KEMPF.

MM. ATZENHOFFER, LOBSTEIN, WINLING, BERNECKER, ZINCK (excusés)
MM. BAUMANN, FROEHLICH, MEYER Ch.

DEL. N° 14 /2001

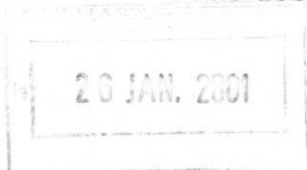
OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE DE MISSION D'ASSISTANCE POUR LA REVISION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

- VU la délibération du Bureau en date du 2 octobre 2000 autorisant l'engagement de consultations en vue du choix d'un consultant extérieur pour la réalisation d'un bilan évaluation et l'actualisation du plan de développement
- VU sa délibération du 16 octobre 2000 par laquelle le Conseil Communautaire décide l'engagement de la procédure de révision et d'actualisation du plan de développement de la Vallée de la Sauer
- CONSIDERANT la consultation engagée en vue du choix du bureau auquel sera confié la mission d'assistance pour la révision du plan de développement
- CONSIDERANT les offres

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

. d'attribuer le marché négocié de mission d'assistance pour la réalisation du bilan évaluation et l'actualisation du plan de développement à la SARL VALOREN pour un montant de 22 792 E TTC, soit 149 505,72 F TTC ;

. d'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 23 janvier 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL